

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
chargée de l'examen du préavis PR13.28PR
concernant**

**une demande de crédit d'investissement de Fr. 600'000.--
pour la participation à une augmentation de capital
de la société anonyme Energie Naturelle du Mollendruz.**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le 2 octobre 2013.

Elle était composée de Mesdames et Messieurs Claire-Lise DETREY, Louisa DIAZ, Pierre ARNABOLDI, Thomas JENNI, Brian OOSTERHOFF, Thierry PIDOUX, Bart WIND et du soussigné, désigné rapporteur.

La délégation municipale était composée de Madame Gloria Capt, Municipale, et Monsieur Philippe Gendret, chef du Service des énergies. Nous les remercions chaleureusement pour la qualité de leur exposé et les réponses apportées aux diverses questions de la commission.

Cette demande de crédit d'investissement est destinée à donner les moyens financiers nécessaires à la poursuite des études et à l'élaboration du projet. Cet engagement financier est donc crucial pour l'avenir du projet.

Ce parc sera composé de 12 éoliennes et pourra produire à terme entre 50 et 90 GWh d'électricité par année. Cela représente globalement la moitié de la consommation d'une ville comme Yverdon-les-Bains.

La Suisse se trouve à un tournant énergétique. Avec l'abandon programmé de l'énergie nucléaire, il nous faut trouver d'autres sources d'approvisionnement et prévoir des économies d'énergie pour atteindre les objectifs de la Confédération dans ce domaine.

Si nous acceptons ce préavis, le total des investissements de la commune d'Yverdon dans ce projet se montera à 630'000 frs. Le coût total pour la réalisation du parc se montera à environ 60 millions de francs. Ce coût est une projection, mais le budget devrait être respecté. Pour la commune d'Yverdon-les-Bains, qui dispose de 10% des droits de vote, l'objectif est une participation au capital de 10% également. Cela représenterait un investissement complémentaire d'environ 6 millions de francs dans les années à venir. La rentabilité du projet est estimée entre 3 et 6%.

La plus grande part du projet est financée par EWZ qui appartient à la ville de Zürich. Cette ville est déjà fortement engagée dans divers projets et désire collaborer avec notre commune qui est propriétaire d'une partie des terrains où se construira le projet. La ville pourrait bénéficier d'une part à définir de l'énergie produite par le parc et, dès lors, de diversifier son portefeuille d'achat en énergie.

Il ne faut pas se leurrer, cette énergie reste chère par rapport au prix actuel du marché. Environ 20 centimes pour l'éolien contre 6 pour le nucléaire. Mais, il est à relever que les prix actuels sont biaisés car ils ne prennent probablement pas en compte l'entier du coût du démantèlement des centrales nucléaires qui pourrait se révéler être gigantesque.

Risque d'oppositions et impact sur la flore et la faune

Pour l'instant aucun groupe ne s'est formellement opposé au projet. Mais il est vrai que certains groupements de protection de la flore, de la faune et du paysage ont déjà émis des réserves sur le lieu d'implantation de ces

éoliennes. En effet, elles pourraient se révéler mortelles pour nombre d'oiseaux et autres chauves-souris. De plus, l'impact sur le paysage a déjà fait l'objet de nombreuses critiques. Il est à signaler que le projet a déjà été modifié pour tenir compte de ces réserves et critiques. Cependant, le risque d'opposition reste bien présent et on ne peut exclure des retards ou, au pire, l'abandon du projet.

Indépendance énergétique et développement durable

Ce projet est un projet-phare pour la ville d'Yverdon-les-Bains. Il représente pour notre ville l'opportunité de se fournir en énergie verte et locale ainsi que d'assurer une part de son indépendance énergétique, ce qui représente un gage de sécurité pour notre communauté. Il s'inscrit dans la volonté de notre ville de mettre en place une politique de développement durable respectueuse des citoyens et de notre environnement.

Risque financier

Il est vrai que les finances de notre ville sont plutôt tendues mais notre ville se doit de faire des choix pour l'avenir énergétique de notre cité. La commission est consciente du risque que cela représente, mais estime que ce montant est acceptable au vu des enjeux et des risques liés à la suite des procédures. La commission considère que c'est un pari, certes, risqué, mais un pari qui vaut la peine d'être pris.

Devoir d'information

La commission estime qu'il est important de bien communiquer sur le projet et d'informer au mieux la population sur les détails et l'avancement de celui-ci. La commission demande donc à la municipalité d'être très attentive sur ce point précis et de communiquer régulièrement au conseil communal et à la population avec tous les moyens à sa disposition sur les détails et la réalisation des différentes phases du projet.

Conclusions :

La commission considère que ce projet est risqué mais qu'il représente une réelle opportunité pour notre communauté dans son ensemble et qu'il répond efficacement aux enjeux énergétiques auxquels nous devons répondre dans les prochaines années. La commission vous recommande, à l'unanimité de ses membres, d'accepter le préavis PR13.28PR pour une demande de crédit d'investissement de Fr. 600'000,- pour la participation à une augmentation de capital de la société anonyme Energie Naturelle du Mollendruz tel que proposé par la municipalité.

Le rapporteur

Roland Villard

